

pays en subira immédiatement les conséquences. Si ces entreprises doivent avoir la haute main sur la production du poulet de grill et en lancent un grand nombre sur le marché, moins de viande sera vendue au Canada. C'est ce qui ne tarderait pas à se produire en ce moment, n'était la vive impulsion qu'a reçue l'industrie de la viande par suite de l'exportation d'un grand nombre de bovins d'engraissement vers les régions du Texas atteintes par la sécheresse.

Les cultivateurs de l'Ouest feraient mieux d'examiner de près le problème de l'intégration verticale car, même si pour l'instant cela ne touche guère leur vente de bovins, je suis bien sûr qu'ils finiront par en ressentir les effets. Et s'il y a ici quelques députés de circonscriptions agricoles qui ne sont pas de cet avis, je les invite à aller faire un tour dans un magasin Loblaw ou quelque autre magasin à succursales multiples à Ottawa; ils constateront que les ménagères de la capitale achètent beaucoup plus de poulets à griller que de biftecks ou de rosbifs. Ce débouché aux États-Unis n'est pas normal, et on ne saurait le tenir pour permanent. Quand les pâturages du Texas seront remis en production, nous devons finalement revenir à nos anciennes méthodes de vente de bœuf.

En ce qui concerne le porc, en Ontario 30 p. 100 de cette industrie est "verticalement intégrée". C'est une industrie facile à développer car l'élevage du porc prend moins de temps que celui du bœuf. Les grosses entreprises qui se sont lancées dans l'élevage du poulet à griller l'ont fait parce que les bâtiments resteront et n'ont pas à être mis en exploitation telle ou telle année. Ces vastes entreprises peuvent très facilement se lancer dans l'industrie du poulet à griller pour trois mois puis s'en retirer. Comme ces sociétés commerciales ont la haute main sur ce secteur de l'économie agricole, il sied à tous les cultivateurs de scruter l'évolution qui se dessine en ce domaine.

Le ministre pourrait parer à un tel état de choses non pas en soumettant des mesures législatives contre l'intégration verticale, mais en mettant du crédit à la disposition des ruraux comme ils en disposaient avant l'application par le gouvernement libéral du programme de resserrement du crédit. L'agriculture est toujours soumise au régime de l'argent cher.

Dans ma région, un cultivateur n'a presque aucune chance de se procurer de l'argent. S'il s'adresse à la Commission du prêt agricole, on lui dit qu'elle ne peut pas accorder de prêts dans le nord de l'Ontario, en raison du peu de valeur des terres en cette région. Il arrive que, dans le nord de l'Ontario, la

terre ne soit pas évaluée à plus de \$25 l'acre. Quiconque s'est occupé d'agriculture dans le nord de l'Ontario sait que ça lui coûte au moins \$50 l'acre pour défricher cette terre. C'est dire que si la Commission évalue ces terres à ces montants-là, elle est bien mal avisée. Ce qui le prouve encore plus clairement, c'est qu'une ferme de 160 acres coûte de \$20,000 à \$30,000 dans cette région. Sans doute les terres à l'égard desquelles on veut emprunter ne se rangent-elles pas parmi les meilleures, mais elles valent certainement plus qu \$25 l'acre. Les cultivateurs constatent qu'il leur est impossible d'obtenir un prêt des sociétés hypothécaires ou des banques. Malheureusement, le cultivateur n'a qu'un moyen de se procurer des fonds suffisants pour exploiter sa ferme. Il quitte la ferme, s'en va prendre un emploi d'ouvrier et laisse à sa femme et à ses enfants le soin de s'occuper de la ferme.

Or, cet état de choses contribue à créer un excédent de denrées agricoles. En effet, si le mari gagne assez d'argent à son travail pour acquitter les frais de son exploitation agricole, les produits provenant du travail de sa femme et de ses enfants sont vraiment des produits excédentaires. Aussi, est-il bien plus difficile ensuite pour le cultivateur à plein temps d'écouler ses produits à des prix raisonnables.

J'avais espéré que le comité agricole étudierait toute la question du crédit à court terme et du crédit à long terme. Je signale au ministre que, d'après mon expérience, le crédit à court terme dont se sert l'agriculteur pour exploiter sa ferme d'un mois à l'autre, pose beaucoup plus de difficulté dans le secteur rural de l'Ontario que les prêts à longue échéance. Les agriculteurs, en effet, voyant les marchés présentement à leur disposition, constatant les problèmes qui se posent à eux, l'accroissement des frais de production et le fléchissement du marché, ne seront pas assez stupides pour emprunter de l'argent pour une période de trente ans à un taux d'intérêt passablement élevé. Ce qu'ils désirent, c'est exploiter les fermes qu'ils possèdent aujourd'hui de façon à pouvoir vivre convenablement, tout en espérant que, dans un avenir rapproché, le gouvernement apportera des changements qui leur permettront de fonder leur exploitation sur du crédit à long terme.

**M. Horner (Acadia):** Monsieur le président, au sujet de la question agricole, j'ai des opinions bien arrêtées. Hier, le préopinant a parlé des députés de l'Ouest qui sont allés chez eux durant le congé de Pâques et ont eu l'occasion de s'entretenir avec quelques-uns de leurs commettants agriculteurs. C'est ce que j'ai fait, monsieur le président. J'ai assisté à plusieurs réunions et j'ai causé avec tous